



Paris, le 18 juin 2021

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOFIA : les résultats

L'Assemblée générale ordinaire 2021 de la Sofia, qui s'est tenue exceptionnellement à distance en raison de la crise sanitaire actuelle, a adopté les résolutions mises à l'ordre du jour et renouvelé son conseil d'administration.

En raison des mesures prises par le Gouvernement dans le cadre de la crise sanitaire actuelle et conformément aux dispositions de l'ordonnance prorogée du 25 mars 2020, l'Assemblée générale ordinaire 2021 de la Sofia s'est tenue exceptionnellement à distance.

Pour permettre la plus large participation, la Sofia avait mis à disposition de ses membres la possibilité de voter à distance par voie électronique. Le nombre de votes exprimés a été de 1 259 pour les auteurs (soit 12,1 % du nombre d'inscrits) et de 130 pour les éditeurs (soit 25,2 % du nombre d'inscrits).

Le quorum de 5 % étant atteint dans chacun des deux collèges, l'Assemblée générale de la SOFIA a pu valablement délibérer et adopté l'ensemble des résolutions mises à l'ordre du jour. Elle a également renouvelé son Conseil d'administration, quatre sièges étant remis en jeu dans chacun de ses deux collèges. Ont été élus au sein du collège des auteurs : Jessie Magana, Alain Absire, Yves Frémion et Carole Zalberg. Ont été élus au sein du collège des éditeurs : Actes Sud, Le Seuil, Albin Michel et Gallimard.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des résultats sur le [site de la SOFIA](#).

Le montant total des perceptions 2020 au titre du droit de prêt en bibliothèque, 16,96 M€, est en hausse pour la quatrième année consécutive (+1 %). Le montant directement réparti aux ayants droit, 11,41 M€, est en hausse significative (+4 %), tandis que la contribution de la Sofia à la prise en charge partielle des cotisations de retraite complémentaire des auteurs de livres s'élevait à 3,63 M€.

Dans le même temps, l'augmentation des redevances perçues par la Sofia au titre de la copie privée numérique en 2019 lui a permis d'affecter, dès 2019, 4,42 M€ à son action culturelle et de redistribuer en 2020 un montant de 12,18 M€ aux auteurs et aux éditeurs (+8 %).

Les perceptions de copie privée en 2020 ont permis à la Sofia d'affecter 5,40 M€ à l'action culturelle et de poursuivre ainsi son développement avec 356 projets soutenus pour un montant total de soutien de 5 M€ (+21 %).

Le montant total des droits de reprographie perçus par la Sofia auprès du CFC représente 190 K€ (+188 %) et les perceptions réalisées au titre de la gestion collective des livres indisponibles du XX^e siècle se sont élevées à 90 K€ (+42 %). Ces droits ont fait l'objet d'une redistribution en fin d'année 2020.

L'année 2020 aura été une année éprouvante, marquée par une crise sanitaire sans précédent qui sévit encore en 2021 et dont les effets se feront sentir durement et sur le long terme pour l'ensemble de la filière du livre.

La Sofia a participé tout au long de 2020 à l'accompagnement du secteur du livre, qu'il s'agisse des auteurs et des éditeurs – à travers la redistribution de droits et le financement de dispositifs d'aides d'urgence –, des salons et fêtes du livre – en maintenant son soutien en cas d'annulation avec pour contrepartie le maintien de la rémunération des auteurs par les organisateurs de ces manifestations –, ou encore de ses partenaires – en adaptant son calendrier de perception des droits auprès des libraires à l'évolution des mesures de confinement.

La Sofia sera à nouveau présente au côté des auteurs et des éditeurs en 2021 et prendra si nécessaire les dispositions complémentaires pour limiter au mieux les conséquences de la crise pour ses ayants droit et ses partenaires.

Contact presse : Nathalie Naquin, nnaquin@la-sofia.org